

Antigny, le 19 septembre 2025

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie

**Le mardi 30 septembre 2025
à 20 h 30**

En vous remerciant par avance de votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Yvon GOURMAUD.

ORDRE DU JOUR :



1 - Délibérations

- 1.1 – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Assainissement collectif 2024
- 1.2 – Convention avec Vendée Eau relative à la facturation et au recouvrement de la redevance assainissement collectif : avenant
- 1.3 – Participation au financement de la protection sociale complémentaire (PSC) volet santé
- 1.4 – RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
- 1.5 – Assurances des risques statutaires du personnel – Contrat groupe proposé par le Centre de Gestion
- 1.6 – Nouveau contrat de maintenance logiciel Cimetière de la Société 3D OUEST
- 1.7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables
- 1.8 – Acquisition du fonds de commerce le Bar Miton

2 - Dossiers en cours

- 2.1 – Bar Miton
- 2.2 – Accueil périscolaire
- 2.3 – Espace Eglantine
- 2.4 – Logement 3 place du Puits Bouché
- 2.5 – Travaux sur les réseaux d'assainissement et en voirie

3 - Divers

- 3.1 – Personnel

4 - Echéancier